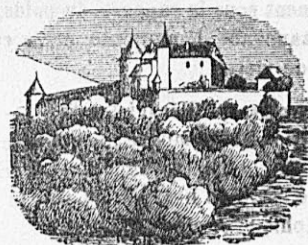




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5<sup>37</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup>. — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>08</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>50</sup>

**ABONNEMENTS**  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
" . . . 6 mois " 2.50  
Etranger. 1 an " 9.—  
" . . . 6 mois " 5.—  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

**ANNONCES**  
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Boulayres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

### L'empereur et la presse.

Les *Basler Nachrichten*, après avoir relevé le caractère chaleureux et sortant de la banalité habituelle des toasts du Bernerhof et constaté le charme personnel de l'empereur, ajoutent :

« Et maintenant nous sommes de nouveau seuls, nous Suisses, seuls et ne comptant que sur nous-mêmes en temps de paix, comme nous le serions aussi en cas d'une guerre dont Dieu veuille nous préserver. Depuis l'ouverture du Simplon, les chefs des quatre grands Etats qui nous entourent, l'Italie, l'Autriche, la France et l'Allemagne nous ont visités. Et le résultat de ces quatre visites est celui-ci : Nous avons avec les Etats voisins des relations amicales, mais rien de plus. C'est précisément parce que nous sommes en bons termes avec tous que nous ne sommes en termes particulièrement bons avec aucun d'eux. Nous n'avons heureusement plus aucun ami « intime », comme le souverain de la France l'a été pendant de longues périodes de notre histoire.

C'est là un grand honneur pour notre pays et pour notre peuple. Et les visites des chefs d'Etat étrangers, notamment celle de Guillaume II, ont fortifié en nous le sentiment de cet honneur. Puissent-elles aussi avoir fortifié le sentiment de la grande responsabilité qui en est inséparable. Cette responsabilité exige beaucoup de travail et beaucoup de fidélité. Avec cela, le citoyen suisse doit renoncer et renonce volontiers à l'éclat dont la monarchie sait entourer le service de la patrie, même lorsqu'il a appris à connaître un représentant de cet éclat monarchique aussi imposant que l'empereur Guillaume.

Que le travail pour notre république reçoive sa reconnaissance ou qu'il ne la reçoive pas, nous devons l'accomplir, sans relâche et l'œil ouvert. Autrement, les bonnes relations avec nos voisins seront plus dangereuses pour nous que les relations tendues des derniers temps et nous conduiront lentement mais sûrement à la perte de notre liberté suisse. Et c'est à cette liberté que nous voulons tenir de tout notre cœur, que nos voisins nous rendent la vie facile ou difficile ! »

Nous applaudissons des deux mains à ces belles et mâles paroles que l'on pourrait appeler le catéchisme du républicain suisse. Puissent-elles se graver au fond des cœurs de tous nos compatriotes.

### Terrible accident d'aviation.

Un terrible accident s'est produit, dimanche après midi, au meeting d'aviation de Gray (Haute-Saône), jetant la désolation parmi les nombreux spectateurs qui en furent témoins.

Il était 3 heures et demie. Déjà un premier aviateur avait effectué un tour de piste et l'aviateur Béard (qui fit des vols à Fribourg et à Bulle) se disposait à prendre son tour de vol.

Déjà son monoplan roulait sur le sol sans toutefois parvenir à « décoller ». La foule ne s'en étonnait point, s'attendant à chaque instant à voir s'envoler le grand oiseau.

Cependant, le monoplan avait rapidement franchi quatre-vingts mètres environ et les barrières étaient proches. Et l'appareil ne s'élevait point. Des cris de terreur retentirent. L'aéroplane s'engagea dans les clôtures en fil de fer et, son élan se trouvant ainsi arrêté, il capota, tourna sur lui-même, et vint s'abattre sur la foule qui cherchait maintenant à s'enfuir.

Après quelques convulsions, le monoplan resta immobile. Sous sa lourde masse, quatre infortunés spectateurs gisaient inertes, tués sur le coup. Les victimes, deux hommes et deux femmes, étaient dans un état lamentable, couverts de sang et de débris.

Il y avait également de nombreux blessés. Trois seulement étaient dans un état grave.

L'aviateur Béard n'avait reçu que des contusions légères. Il se releva lui-même de dessous son appareil et, affolé par le spectacle des morts et par les cris de souffrances, il s'enfuit, sanglotant, poussant des hurlements sans fin.

L'enquête ouverte a établi que, si Béard n'a pas coupé l'allumage en voyant son appareil arriver sur les barrières, c'est qu'il espérait à chaque instant s'élever. Ses commandes de direction n'ont pas fonctionné, soit par avarie, soit par faute. L'enquête établira ce point capital.

Ce tragique événement a produit dans la ville de Gray, qu'une foule

joyeuse venue de tous les environs avait envahie, une émotion intense.

On donne encore les détails suivants sur le terrible accident qui s'est produit au meeting d'aviation de Gray (Haute-Saône). Deux aviateurs avaient été engagés par le comité d'organisation. L'aviateur Béard pilotait un monoplan, tandis que son collègue Maigon pilotait un biplan. Vers 3 heures, l'aviateur Maigon sortit son appareil aux applaudissements de la foule ; il fit trois fois le tour de la piste. A peine Maigon avait-il rangé son aéroplane dans le hangar que son camarade Béard fit sortir son monoplan. Le plein d'essence fut fait, et l'appareil mis en marche, tourné de trois quarts vers le public ; il roula une quinzaine de mètres ; mais, contrairement à l'attente générale, il ne s'enleva pas et vint butter contre la clôture en fil de fer qui séparait la piste du public. A ce moment, l'appareil se renversa et, tournoyant plusieurs fois sur lui-même, il entra dans la foule avec une vitesse folle. L'hélice faucha impitoyablement les malheureux spectateurs. Quatre d'entre eux furent tués sur le coup, tandis qu'un grand nombre étaient blessés plus ou moins grièvement. Plusieurs personnes eurent la présence d'esprit de se coucher sur le sol, évitant ainsi une mort certaine.

Une clameur épouvantable s'éleva de la foule. On réquisitionna précipitamment des automobiles et on fit transporter les morts et les blessés à l'Hôtel-Dieu. Le spectacle était affreux, car les malheureuses victimes gisaient sur le sol dans une mare de sang, portant toutes d'horribles blessures à la tête, aux jambes et aux bras. L'appareil renversé s'était arrêté après plusieurs tours, tandis que l'aviateur, légèrement blessé, s'enfuyait comme un fou à travers la campagne. On put le rejoindre et, en sanglotant, il déclara qu'il n'avait pas pu couper l'allumage à temps. A l'heure actuelle, la liste des morts comprend deux dames et deux hommes. Quatre personnes grièvement blessées sont à l'hôpital. De nombreux blessés moins grièvement ont pu regagner leur domicile. Parmi les blessés, une vieille dame est mourante et, sur trois autres, un est dans un état grave.

On mande de Vesoul à l'*Excelsior* que, dans l'accident d'aviation de Gray, on compte une dizaine de blessés,

dont deux enfants piétinés par la foule. La population est très émue.

### NOUVELLES SUISSES

**Douanes.** — Recettes d'août : 6,722,239 fr. (1911 : 6,070,573 fr.); recettes de janvier à août : 54,914,005 francs. (1911 : 51,172,883 francs).

**Subsides.** — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Neuchâtel, en faveur des intéressés, une subvention de fr. 18,925.65 pour la reconstitution des vignes détruites ou menacées par le phylloxéra en 1912.

— Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg, pour le drainage des immeubles « La Montagne » et « La Place des Carrys », commune de Villarsviriaux, une subvention de 20% des frais réels devisés à fr. 6,160.— soit de fr. 1,232.— au maximum.

**Régie de l'alcool.** — Le Conseil fédéral publie son rapport à l'Assemblée fédérale sur la gestion et les comptes de la régie de l'alcool pour l'année 1911. Il a été remis aux cantons sur le produit fiscal du monopole pour 1911 la somme de 6,441,766 fr. Sur cette somme, Fribourg a reçu 242,742 francs ; Vaud 552,708 fr. ; Valais 220,139 fr. ; Neuchâtel 235,379 fr. ; Genève 262,815 fr. ; Berne 1,122,920 francs.

De 1887 à 1911, il a été versé aux cantons une somme totale de 142 millions 151,379 fr. Le produit du monopole, dans cette même période, en sus des amortissements opérés et des versements au fonds de bâtisses, s'élève à la somme de 144,877,689 fr.

**Les faux écus.** — Il circule actuellement à Genève et à Berne, ainsi que dans le canton de Zurich, et probablement aussi ailleurs, des pièces fausses de cinq francs de la République française, au millésime de 1849, 1871-1875, et d'autres à l'effigie de Napoléon III, des années 1868, 1869 et 1870. Ces pièces sont assez bien imitées, mais leur poids n'est que de 68 grammes, c'est-à-dire d'un tiers inférieur à celui des bonnes pièces. L'empreinte manque de relief et de netteté, surtout dans le bord. La couleur n'est pas celle de l'argent ; elle est plutôt gris sale ou gris bleu. On reconnaît le plus facilement les pièces fausses en les comparant avec d'autres, no-

agricole Suisse  
écrite par l'Etat  
pour bons vachers et  
gages).  
rd, rue Gutenberg 3 b,  
Genève.  
**louer**  
artements.  
ochud, Alpes.  
sse une belle chambre  
1250  
**deux**  
**charretiers**  
aasenstein et Vogler  
1822  
**FEMME**  
**IPONA-GIROUD**  
s pensionnaires  
ont-Blanc, GENEVE.  
phone 6696.  
Comme  
**uratif**  
la Véritable  
**reille Model**  
ède contre Boutons, Dar  
ent du sang, Rougeurs,  
rofules, Démangeaisons,  
mes, Maux d'estomac, Hé  
tions nerveuses, etc. — La  
el soulage les souffrances  
moment des époques et se  
re toutes les irrégularités.  
stations reconnaissantes.  
e. — 1 flacon fr. 3.50  
1 bout. (une cure complète)  
rat et d'expédition :  
entrale, rue du Mont-  
: Pharmacie Gavina  
Martinet, pharmacien.  
**ersil**  
pratique  
marche  
ve à fond  
meilleure lessive  
tomatique!  
c'est l'adopter!  
qu'en paquets originaux,  
mais ouvert.  
L. & Cie, Bâle.  
ants, ainsi que de fo  
blanchir. Hence  
**Suisse**  
000.—  
es, des  
orte quel montant :  
mission,  
**geux**  
dépôt.  
nt-Pierre  
Estavayer, Morat,

tamment sous le rapport du poids, et en examinant l'empreinte et la couleur du métal.

**Berne. — Mécanicien tué.** — A la station de Gumligen, le mécanicien d'un train de voyageurs Lucerne-Berne est venu heurter un poteau télégraphique et s'est tué.

**Valais. — Nouveau chemin de fer.** — Il est question d'établir une nouvelle ligne de chemin de fer à voie étroite de Monthey (Valais) à Thonon (Savoie) par Morgins, et la vallée d'Abondance. Le tracé n'est pas définitivement établi; il suivrait la route sur une partie du parcours et serait construit ailleurs sur plateforme indépendante. On évalue le coût de la ligne entre 3 et 4 millions, sur lesquels l'Etat français et le département fourniraient 50 à 70 %. Un comité a été nommé pour négocier les bases d'une entente franco-suisse.

**Vaud. — Les effets d'un tir.** — Vendredi après midi, le bataillon 5, qui faisait un tir de combat près de Saulmes, a détruit entièrement la ligne électrique de la fabrique de chaux et ciments, tous les fils ayant été coupés par des balles. A la ligne du village, il ne restait que deux fils en place; un isolateur a été complètement enlevé par un projectile, qui a traversé le poteau.

Il en est résulté que les abonnés de la Société électrique des Clées, dans toute la contrée, ont été privés de force et de lumière de 4 h. 1/4 à 6 h. 3/4 du soir.

Le *Peuple*, d'Yverdon, qui rapporte cet événement, surpris dans son tirage, n'a pu servir le jour même une partie de ses abonnés.

A L'ÉTRANGER

**France. — Les trois cambrioleurs et le perroquet.** — A Paris, profitant de l'absence de M. Terrier, rentier, âgé de soixante-dix ans, trois cambrioleurs pénétraient lundi chez lui, rue de Suez. Tout à coup une voix nasillarde s'écria: « Qui va là? » Stupéfaits, les trois malfaiteurs, qui croyaient la maison vide, rassemblèrent en hâte leurs outils et s'enfuirent

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

La Sœur aînée.

PAR JULES MARY.

— Cinq jours? Il est tout frais. Du beurre qui sera plus frais encore que le pain... Et du saucisson de Lorraine... saisi dans le sac d'un contrebandier il n'y a pas plus de huit jours. Pendant que le brigadier parlait, Clin-d'Œil débattait ses vivres. Les jeunes filles s'étaient soulevées et restaient assises. Les douaniers s'empresaient autour d'elles. Le feu flambait. Il y avait autant de fumée que de flamme, car la cheminée manquait à cette installation primitive et la fumée s'en allait, un peu à sa guise et selon ses caprices, par un trou ménagé dans les planches carbonisées de la toiture.

Isabelle et Marthe se mirent à manger. Il n'y avait plus de respect humain, plus d'amour-propre, plus d'orgueil. Elles avaient faim. Le corps reprenait ses droits, parlait en maître. Elles obéissaient. Jamais elles

devant la concierge qui vainement essaya de les faire arrêter. On ne put les rejoindre.

Peu après, on sut par M. Terrier le mot de l'énigme. Le vieux rentier possède un perroquet auquel il a appris, entre autres phrases, celle qui mit en fuite les malandrins.

— Une singulière plaisanterie. — Des individus étant entrés dans le garage des locomotives d'une compagnie de mines, à Lille, ont mis en marche et abandonné une machine, qui est partie à toute allure et a parcouru, seule, 1500 mètres. Elle a brûlé les passages à niveau, défoncé neuf barrières et ne s'est arrêtée qu'après avoir tamponné un train de marchandises. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

**Italie. — Tremblement de terre.** — On mande de Camarda (Abruzzes), que, dans la nuit de lundi à mardi, une secousse sismique très violente a été ressentie à Camarda et dans les communes environnantes. Dans le hameau d'Assergi, qui était le centre du sisme, les maisons ont été lézardées. Une nouvelle secousse s'est produite mardi matin.

**Portugal. — Grand incendie.** — Un incendie formidable a ravagé une forêt aux environs de Regnengo. Le feu s'est propagé ensuite sur les terrains cultivés, détruisant de nombreuses fermes et brûlant les bestiaux. On a découvert quatre personnes carbonisées et six autres grièvement brûlées. On croit que le nombre des morts est plus grand. Les dommages matériels sont énormes.

— Une famille de sept personnes assassinée. — Une famille a été assassinée mardi après midi, dans le hameau de Monte Valepaio, à 7 kilomètres de Arraiolos. Une femme, qui revenait de laver du linge à la rivière, a été tuée, ainsi que ses cinq enfants qui l'accompagnaient, le plus jeune d'entre eux dans les bras mêmes de la mère. Les quatre autres ont été retrouvés à une faible distance les uns des autres, tous égorgés. Un peu plus tard, le chef de cette famille a été trouvé assassiné dans les mêmes circonstances dans la montagne. On pré-

n'avaient trouvé si bon un morceau de pain. Jamais elles ne s'étaient figuré qu'on pût dévorer avec tant de plaisir et d'appétit du saucisson, fût-il de Lorraine et introduit en contrebande!

Les douaniers les regardaient avec bienveillance. Ils n'avaient garde de les interrompre.

Jarousse disait seulement de temps à autre:

— Une lampée d'eau-de-vie, voulez-vous? Nous n'avons que ça à vous offrir?...

Elles souriaient tristement et refusaient, malgré l'insistance gracieuse du brigadier qui ajoutait:

— C'est de la bonne, vous savez!

Quand elles se furent rassasiées, elles remercièrent les deux hommes en pleurant. Jarousse et Marboutin étaient très décontenancés. Leur esprit était hanté de mille questions qu'ils n'osaient faire, par discrétion, car l'élégance des deux sœurs, leur visage distingué leur en imposaient, en dépit de la misère, du dénuement de tout où ils les voyaient.

Elles comprirent sans doute cette curiosité très naturelle. Et, sans raconter leur histoire,

sume que l'auteur de ce crime est un cultivateur voisin. La police le recherche et garde la maison où reste le fils aîné de cette famille.

**Belgique. — Dans la fonte en fusion.** — Un jeune ouvrier travaillait samedi à la coulée de la fonte aux usines de Thy-le-château, à Marcinelle quand, par suite d'un accident dont les causes sont encore inconnues, la poche de fonte en fusion, contenant 2,600 kg. de coulée, se renversa sur le malheureux. On n'a retrouvé de lui que des lambeaux de chair.

**Russie. — La peste bubonique.** — Le fléau, qui sévissait déjà à l'état endémique dans la province d'Astrakan, vient de faire son apparition dans les gouvernements voisins. Les médecins, qui rejettent toute la responsabilité sur l'incurie gouvernementale, craignent que l'épidémie ne gagne tout le territoire du Volga, à moins que des mesures énergiques ne soient prises immédiatement.

**Etats-Unis. — Toujours la « Main Noire ».** — Une scène terrible s'est passée jeudi dans les coulisses du monde criminel italien de New-York. Au café Degli, tenu au centre du quartier italien, par un Sicilien nommé Giuseppe Jack, se trouvait attablé Tony Zacaro, un des chefs de la « Main Noire », en train de faire une partie de cartes. Il ne suivait pas attentivement son jeu, mais, visiblement préoccupé, il jetait de temps en temps un coup d'œil furtif vers la porte. Tout à coup, il se leva pour dire quelques mots à l'oreille du patron de l'établissement. En reprenant sa place, il vit devant lui sur la table quatre as de cœur. Zacaro pâlit. Il avait compris. Les quatre cartes, mystérieusement disposées, lui annonçaient que quelqu'un se trouvait dans la salle pour lui brûler la cervelle.

Le chef de la « Main Noire » ne savait que trop bien d'où venait cette menace. Il avait commis de graves infractions à la loi de la Mafia et venait d'être condamné à mort par ses hommes. Tremblant, il saisit son verre de Chianti pour le vider. Pendant ce temps, un étranger qui avait, jusque-là, fait semblant de suivre avec attention une partie de billard, fit demi-tour et s'ap-

elles dirent simplement qu'elles se rendaient à Remiremont pour y chercher de l'ouvrage, qu'elles s'étaient égarées dans le bois, à la suite d'une mauvaise rencontre, et qu'elles n'avaient pu retrouver leur chemin.

— Remiremont? fit Jarousse. Mais vous n'êtes pas sur la route. Vous allez droit à Giromagny. Enfin!...

Il y avait bien des points obscurs dans cette histoire; mais en somme cela ne les regardait pas. Ils n'étaient pas des gendarmes. La contrebande, voilà leur affaire. Ces fillettes avaient froid. Elles semblaient malades. Cela suffisait pour exciter leur compassion. Elles allaient se reposer, tout d'abord. Le lendemain, on verrait.

— Allons, dit Jarousse, vous passerez la nuit ici... Nous sommes en observation à deux pas, dans la montagne. De temps en temps, nous viendrons voir si le feu brûle et si vous ne manquez de rien. Nous vous donnerions bien nos manteaux, mais le froid est dur la nuit, et nous prendrait aux côtes. Heureusement, je crois que nos couvertures suffiront. Les voici. Etendez-les bien sur vos jambes, là, comme ça.

— Gardez-les. Vous auriez froid.

procha lentement de Zacaro. Celui-ci, blême, se leva; à ce moment deux détonations à court intervalle se firent entendre, et le chef de la « Main Noire » s'effondra mort sur la table. L'étranger tira un coup de revolver sur le patron du café et le blessa grièvement. Il jeta ensuite son arme dans un coin de la salle et sortit tranquillement. D'autres clients sautèrent par les fenêtres et se sauvèrent dans toutes les directions.

Lorsque les agents arrivèrent, ils ne trouvèrent que quelques consommateurs qui prétendirent n'avoir rien vu ni entendu.

CANTON DE FRIBOURG

**Coup de couteau.** — Mardi soir, un peu après minuit, à Alterswil, le nommé Joseph Barry, domicilié dans cette localité, a reçu d'un domestique de campagne du nom de Christophe D., un coup de couteau dans le ventre. On ne peut encore se prononcer sur son état qui est grave. Il a reçu les soins de MM. les docteurs Henzen et Clément. On ignore encore les motifs de cette agression.

**Alerte.** — Un feu de cheminée d'une certaine violence s'est déclaré dimanche, à Onnens, dans la maison d'école. Des secours ont été demandés télégraphiquement à Neyruz où l'on a dû interrompre un moment l'office paroissial. Heureusement, peu après, on put se rendre maître du feu.

**Incendie.** — Un incendie a éclaté samedi soir, à 9 h., à Galmitz, hameau de la commune de Guin, et a détruit une maison de deux étages, appartenant à M. Martin Jungo. Le bâtiment a été complètement anéanti, ainsi qu'un poulailler qui y était adossé. On n'a pu qu'avec beaucoup de peine préserver une porcharie qui se trouvait à quelques pas de là.

Le feu s'est déclaré à l'étage supérieur, dans la chambre d'un domestique, qui venait de sortir. Les enfants du propriétaire étaient déjà couchés et s'enfuirent à demi-vêtus. Ce qui se trouvait au rez-de-chaussée a été sauvé.

Plusieurs pompes étaient sur les lieux: celles de Bundtels, de Guin, de Schmitt, Jetschwyl, de Basingen; mais toutes ne purent fonctionner, car l'eau manquait.

Il est heureux que la grange et les étables de M. Jungo aient été construites à une certaine distance de la

— Ne faites pas de façon. Nos manteaux sont épais et nous marchons, nous autres... le sang circule... tandis que vous, vous allez dormir... Bonjour... ne craignez rien... nous veillons...

— Vous êtes bons... Vous nous avez sauvé la vie... nous prions Dieu qu'il vous bénisse...

Les douaniers se couvrirent de leurs manteaux, rabattirent le capuchon pour se garantir de la neige et de la bise, passèrent leurs carabines en bandoulière et partirent, après avoir jeté une brassée de bois sec sur la flamme.

Les jeunes filles restèrent longtemps sans dormir, puis peu à peu la fatigue fut plus forte que la peur de l'avenir, que la fièvre et les soucis. Leurs paupières s'appesantirent. Le sommeil les surprit, étroitement serrées l'une contre l'autre.

Et quand, deux heures après, Clin-d'Œil vint renouveler le feu, il les trouva dormant, paisibles, comme en leur lit chaud et doux de Bargemont, alors que seulement des rêves de bonheur berçaient leur repos, et que des tendresses attendaient leur réveil. (A suivre).

maison d'habitation; sin-

**Tué en tirant.** — Samedi 7 se-

7 h. 1/2 du soir, les trois

GRUYERE

**Hôtes de marqu.**

David, Ministre

en France, accompagné

du chef de son secré-

Perréard, le sympathi-

d'Etat genevois, a par-

mercredi, le canton de

tomobile.

Il s'est intéressé tout

à notre agriculture et à

A Grosried, dans la Sin-

les étables renommées

Marbach.

M. M. Glasson et De-

fait les honneurs de la

Bulle. Il a fait une visi-

ent de Zacaro. Celui-ci, à ce moment deux dé-  
rt intervalle se firent  
chef de la « Main Noire »  
sur la table. L'étran-  
p de revolver sur le pa-  
le blessa grièvement.  
son arme dans un coin  
sortit tranquillement.  
sautèrent par les fenê-  
èrent dans toutes les

contenu. — Mardi  
res minuit, à Alters-  
Joseph Barry, domici-  
localité, a reçu d'un do-  
campagne du nom de  
un coup de couteau  
On ne peut encore se  
on état qui est grave.  
ns de MM. les docteurs  
ent. On ignore encore  
tte agression.

Un feu de cheminée  
violence s'est déclaré  
pens, dans la maison  
ours ont été demandés  
ent à Neyruz où l'on a  
un moment l'office pa-  
sement, pen après, on  
maître du feu.

Un incendie a  
oir, à 9 h., à Galmitz,  
ommune de Guin, et a  
ison de deux étages,  
M. Martin Jungo. Le  
complètement anéanti  
oulailler qui y était  
pu qu'avec beaucoup  
ver une porcherie qui  
eques pas de là.

éclaré à l'étage supé-  
ambre d'un domesti-  
de sortir. Les enfants  
étaient déjà couchés  
demi-vêtus. Ce qui se  
ez de chaussée a été

mpes étaient sur les  
Bandtels, de Guin, de  
chwyl, de Basingen ;  
urent fonctionner, car  
que la grange et les  
ungo aient été cons-  
rtaine distance de la

de façon. Nos manteaux  
marchons, nous autres...  
andis que vous, vous allez  
ne craignez rien... nous

restèrent longtemps sans  
peu la fatigue fut plus  
e l'avenir, que la fièvre  
s paupières s'appesanti-  
les surprit, étroitement  
l'autre.  
heures après, Clin-d'Œil  
feu, il les trouva dor-  
omme en leur lit chaud et  
nt, alors que seulement  
ur berçaient leur repos.  
es attendaient leur réveil.  
(A suivre).

maison d'habitation ; sinon le désastre  
est été bien plus considérable.

**Tués en tirant des mortiers.** — Samedi 7 septembre, vers  
7 h. 1/2 du soir, les trois frères L. de  
Montet (Broye) tiraient à l'occasion  
d'une noce. Comme le second coup ne  
fut pas, l'un des frères se pencha  
sur l'engin qui, tout à coup, fit explo-  
sion, lui emportant toute la face jus-  
qu'à la racine du nez. La mort fut ins-  
tantanée.

Avisé par téléphone, le préfet de la  
Broye se rendit immédiatement sur  
les lieux pour procéder aux constata-  
tions légales.

La victime était un jeune homme  
de dix-neuf ans, très rangé, qui exer-  
çait le métier de maçon. Il était l'uni-  
que soutien de sa mère. Son père est  
mort, il y a quelques années, par suite  
d'un accident.

GRUYERE

**Hôtes de marque.** — M. Fern-  
and David, Ministre du Commerce  
en France, accompagné de Mme David,  
du chef de son secrétariat et de M.  
Parréard, le sympathique conseiller  
d'Etat genevois, a parcouru, mardi et  
mercredi, le canton de Fribourg en au-  
tomobile.

Il s'est intéressé tout spécialement  
à notre agriculture et à notre élevage.  
A Grossried, dans la Singine, il a visité  
les étables renommées de M. Fritz  
Marbach.

M. M. Glasson et Despond lui ont  
fait les honneurs de la Gruyère et de  
Bulle. Il a fait une visite à la laiterie  
de Bulle, aux caves à fromages de M.  
Glasson et à la belle collection de bé-  
tail pie-noir de M. Jules Garin. Il  
est ensuite rendu à Gruyères où l'ai-  
mable châtelain qu'est M. Balland lui  
gracieusement fait les honneurs de  
son castel et des richesses artistiques  
qu'il contient, puis il a poussé une  
pointe jusqu'à Charmey où il a encore  
l'occasion d'apprécier nos produits  
fromagers et de faire la halte obligée  
chez l'ami Napoléon.

L'après-midi a été consacré à la vi-  
site des établissements chocolatiers  
de Broc, sous la conduite de M. le  
conseiller national Cailler.

M. et Mme Fernand David et leurs  
compagnons de voyage qui, soit dit en  
passant, sont d'une simplicité char-  
mante et toute démocratique, ont été  
très satisfaits de leur excursion dans  
notre canton dont ils ont fort admiré  
les beautés naturelles. A plusieurs re-  
prises, ils ont témoigné leur plaisir de  
constater l'intensité de notre élevage  
et de notre agriculture.

Ils n'ont point non plus ménagé leur  
admiration pour le colossal développe-  
ment et l'agencement industriel tout  
moderne de la fabrique Cailler.

Nos visiteurs ont passé la nuit de  
mardi à mercredi à l'Hôtel des Alpes  
à Bulle qui avait arboré le drapeau  
français en l'honneur de ses hôtes de  
marque.

**Gymnastique.** — Les jeunes  
gens intentionnés de faire partie de  
la Société de Gymnastique de Bulle  
sont priés de se présenter le samedi  
14 septembre, à 8 h. 1/2 du soir, à la  
halle de gymnastique. Les répétitions  
ont lieu les mardi et samedi, à 8 h. 1/2.

**La bénédiction.** — La bénédic-  
tion est terminée. Si elle a présenté  
cette année une certaine animation,  
on le doit sans doute au temps qui n'a  
guère été favorable pour la fenaison  
et, plus encore peut-être, aux attrac-  
tions choisies qui ont eu le don de di-  
vertir grands et petits.  
Le carrousel était nouveau et il a eu  
la faveur des enfants.

Une mention spéciale est due au ci-  
nématographe et surtout au cirque dont  
les séances ont attiré un grand nombre  
de spectateurs.

**Coiffeurs** — Les magasins se-  
ront fermés dimanche, Jeûne fédéral.  
(Communiqué.)

**Accident mortel.** — Un péni-  
ble accident vient de jeter la désolation  
dans une honorable famille de Vuip-  
pens. Une petite fille de 11 ans était  
allée avec sa tante chercher un char  
d'herbe. Elle était montée sur le vé-  
hicule lorsqu'une brusque secousse  
causée par un caillou la fit tomber sur  
la route. Le char lui passa sur le  
corps. Elle fut relevée évanouie. Mal-  
gré tous les soins prodigués, la pau-  
vre victime de ce triste accident mou-  
rut mercredi matin.

A la famille si éprouvée, nous adres-  
sons nos sincères condoléances.

**Avis aux fumeurs.**  
CIGARES, TABACS  
et  
ARTICLES D'AMATEURS  
Aux Alpes. Alph. BOCHUD.

**EMPAILLAGE**  
de toutes espèces  
d'oiseaux et mammifères.  
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.  
Ernest Flückiger  
Préparateur, Interlaken.  
Téléphone 4.78.

**Travaux en soumission.**  
La Commune de Le Pâquier met  
en soumission la préparation en bil-  
lons et moules de 250 plantes démar-  
quées dans sa forêt des Joux.  
Prendre connaissance des conditions chez  
le forestier ou au bureau communal, où les  
soumissions devront être déposées pour le  
lundi 16 courant.  
Le Pâquier, le 10 septembre 1912.  
1419 Par ordre : Le Secrétaire.

**Vente de bois.**  
La Commune de Le Pâquier offre  
à vendre, par voie de soumission, environ  
21 m<sup>3</sup> de bois dépérissant, démarqué dans la  
forêt de Sauthaux.  
Pour renseignements, s'adresser au forestier  
et déposer les soumissions écrites au  
bureau communal, pour lundi soir, 16  
courant.  
Le Pâquier, le 10 septembre 1912.  
Par ordre : Le Secrétariat communal.

**Petit orchestre**  
de 3 ou 4 musiciens est demandé pour la  
Bénédiction d'Octobre.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle,  
sous H 1605 B.

**Propriété à vendre.**  
A vendre en Collondazjœur (Vallée de  
l'Hongrin) une bonne propriété de 18 matins  
de prés et 6 vaches étiages, bon bâtiment  
et forêt.  
S'adresser à M. Ami Mottier, propr.,  
Lécherette (Vaud).

**SOUMISSION**  
La Commune de Bulle met en sou-  
mission la construction du chemin à  
chars à travers le pâturage de Tro-  
chebillon, d'une longueur de 465 mètres.  
Prendre connaissance des plans, avant-  
métré et cahier des charges et déposer les  
soumissions, sous pli cacheté, au Bureau de  
Ville, jusqu'au jeudi 19 septembre 1912, à  
5 heures du soir.  
Le Secrétariat communal.

**SOUMISSION**  
La Commune de Bulle met en sou-  
mission la préparation d'environ 150 plantes  
divisées en 3 lots, au lieu dit La Mossetaz.  
Pour voir les bois, rendez-vous au chalet  
du Rio-Berthoud, le mercredi 18 sep-  
tembre, à 9 heures du matin.  
Déposer les offres au Bureau de Ville jus-  
qu'au vendredi 20 septembre, à 5 heures du  
soir.  
Le Secrétariat communal.

**Location de domaine et alpages.**  
Madame de Zurich de Reynold met en location ses propriétés ci-dessous désignées, soit :  
Le Crevey, La Fin, Le Crevey d'en bas, La Dandaz, Les Cerniettes, — La Minutze (sur le  
territoire de la commune de Charmey) — Les Melleys (sur la commune de Cerniat), — Les  
Troncs d'Amont et d'Avand (sur la commune de Vuadens). — Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup>  
février 1913.  
Les offres peuvent être faites pour le tout ou partie. Les conditions sont à demander à  
Monsieur de Boccard au Claruz par Marly où les offres doivent être adressées  
jusqu'au 23 septembre. 1426

**Mises publiques.**  
Le lundi 16 septembre prochain, dès les neuf heures du jour, à la Tan-  
nerie du Bry, il sera vendu une quantité d'objets divers, savoir :  
**Mobilier :** Lits complets, armoires, buffets, commodes, canapés, chaises, tables, bancs,  
tabourets, fauteuils, vitrines, etc.  
**Chédail :** harnais divers, couvertures, licols, cher camion, char à pont à bras, charret-  
tes à une et deux roues, traîneaux de promenade, camion de travail, chaînes, outils aratoi-  
res divers, chaudière en cuivre, etc.  
**Divers :** charriots de moulins, balances romaines et bascule de 750 kg. de force, outi-  
lage de menuisier, établi, étaux, sacherie, etc. Une grande quantité de fagots secs et,  
éventuellement, un cheval de 5 ans et de première qualité. Favorables conditions.  
Tous les objets peuvent être vus dès le 8 septembre sur place.  
L'exposant : Ant. Morard.

**Rhumatisme chronique et maladie des nerfs**  
Depuis plus d'une année je souffrais de fortes douleurs nerveuses, rhumatismales et de  
sentiments de brûlures dans la poitrine, le dos et les membres. J'avais des embarras d'es-  
tomac et des intestins et de fortes douleurs. Grâce au traitement par correspondance de  
l'Institut médical et par la nature à Niederurnen, je fus bientôt et si bien  
guéri que jusqu'à ce jour je n'ai pas eu la moindre rechute. C. Hermann, Mels (St.-Gall),  
26 octobre 1909.  
Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guérie envoie son urine ou la des-  
cription de sa maladie à l'Institut médical et par la nature à Niederurnen de H. J.  
Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par correspondance et de viva  
voix.

**Perdu**  
dimanche soir, de Bulle à Broc, une mon-  
tre de dame. Prière de la rapporter contre  
récompense à Mlle Eugénie Bugnard,  
à Broc.

**On demande**  
une bonne domestique de 30 à 40 ans  
pour aider au ménage de campagne. Entrée  
de suite.  
S'adresser chez M. Henri Mayor, P.  
Veyriez G. Salève (Genève).

**A LOUER**  
chambre meublée, bien située au soleil,  
indépendante et à plein pied. S'adresser au  
bureau du journal qui indiquera.

**A louer**  
pour deux années, le beau pâturage de  
la Seierne, Charmey, d'une contenance  
de 15 poses, attenant à la route cantonale,  
avec maison d'habitation et eau intarissable.  
Pâturage de 1<sup>re</sup> qualité.  
A louer, pour 6 années, le joli pâtu-  
rage de Outre-Jogne, Coquillière,  
d'une contenance de 14 poses, à la porte de  
la laiterie : joli coin très fréquenté des  
étrangers, avec facilité pour vendre le lait  
chaud.  
Prendre connaissance des conditions bou-  
langerie Esseiva, La Tzintre, jus-  
qu'au 20 septembre. J. Dupasquier.



Des lavages quotidiens des bras et des  
avant-bras avec le Savon aux fleurs  
de foin de Grollich fortifient les  
muscles et favorisent les fonctions de la  
peau. 1997

**Agence agricole Suisse**  
Autorisée par l'Etat  
Demande toujours bons vachers et  
fromagers (bons gages).  
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b.,  
984 Genève.

**ON DEMANDE**  
une équipe de bons draineurs, tra-  
vail à tâche ou à la journée suivant entente,  
sur une bonne propriété près du village.  
S'adresser à Bovay frères, Hôtel-  
de-Ville, Rougemont. 1414

**Mises publiques.**  
Le soussigné offrira en location en mises  
publiques, le lundi 16 septembre, à 2  
heures après midi, à l'Hôtel du  
Lion-d'Or, à Avry-dev.-Pont, le

**Domaine de PRAZ-CUDRÉ**  
à Avry-dev.-Pont, d'une contenance d'envi-  
ron 16 poses. Entrée en jouissance le 15 fé-  
vrier 1913.  
Prendre connaissance des conditions au-  
près du soussigné  
Edouard GLASSON  
BULLE

**2 ou 3 bons sciours**  
trouveraient de suite occupation stable  
pour la multiple et la circulaire, chez  
Matti, marchand de bois, Feuter-  
sœy-Gstaad M.-O.-B.

**BOUCHERIE AMÉRICAINE**  
J. A. BOVAGNE  
3, rue des Eaux-Vives, GENÈVE  
J'envoie par colis postaux de 5 kg. :  
Bouilli Fr. 1.— par kg.  
Rôti de bœuf » 1.50 »  
Gigot » 1.90 »  
Poitrine mouton » 1.— »

**Petit café à vendre**  
à la campagne, avec 7 poses de terre.  
Agence générale immobilière,  
Léon Glasson, Fribourg.

**Ch. DEMIERRE**  
médecin dentiste  
Bulle  
de retour.

**ON DEMANDE**  
un ouvrier serrurier, connaissant le  
potager, chez B. Torlasco, fumiste,  
Bulle. 1425

**A louer**  
à personnes tranquilles un appartement  
de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau  
et lumière électrique.  
S'adresser à Folghera, entrepre-  
neur. 1276

**A louer**  
deux beaux appartements.  
S'adresser A. Bochud, Alpes.  
A la même adresse une belle chambre  
meublée ou non. 1256

**Bois à vendre.**  
A vendre, pour cause de départ, à bas  
prix, à la Mossetaz, 650 fagots ronds,  
15 stères de bois sapin, rendu au bord  
du chemin.  
S'adresser à Michel Moret, à La  
Tour-de-Trém. 1370

# Au Louvre

## BULLE

Maison vendant le  
**meilleur marché**

A l'occasion de l'approche de la saison d'hiver, nous nous permettons de vous inviter à visiter nos magasins, lesquels sont les mieux assortis en

## Confections et Modes

pour DAMES & ENFANTS

**Fourrures, Laine, Bonneterie  
& Lingerie.**

Dans ces rayons principalement, nous avons constamment un

### CHOIX IMMENSE

comprenant toujours les plus hautes nouveautés, aux **PRIX** les plus modérés.

On peut visiter les rayons sans être obligé d'acheter.

Toute marchandise ne convenant pas sera échangée.

**CHOIX A DISPOSITION**

# ETERNIT



Société Suisse  
**DES USINES ÉTERNIT**  
à Niederrurnen (Glarus).

Garantie contre les ouragans.  
Excellente ardoise pour couverture et revêtements de façades.  
Durée illimitée. Garantie 10 ans.  
Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

**Mme F. Ormin**

Sage-femme

Reçoit des pensionnaires à toute époque.  
TÉLÉPHONE 4588.

Confort. Prix modérés.

Près de la gare.

Rue de Berne 9, GENÈVE.

**H. DOUSSE**

DENTISTE

**Bulle**

a transféré son domicile,  
AVENUE DE LA GARE.

**C. T. BROILLET**

Médecin-Chirurgien-Dentiste  
à Fribourg

**absent**

en septembre.

## Banque Cantonale fribourgeoise

Nous recevons en tout temps des dépôts à intérêt aux conditions suivantes :

**4**  $\frac{1}{4}$   $\frac{0}{0}$  sur carnets d'épargne

**4**  $\frac{1}{2}$   $\frac{0}{0}$  contre obligations

A TERME FIXE

près de la Poste

**FRIBOURG**

près de la Poste

Agences à BULLE,

Châtel-St-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.

## Société électrique de Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le **15 septembre 1912**, à 10  $\frac{1}{2}$  h. du matin, à l'Hôtel de Ville de Bulle.

### TRACTANDA :

1. Rapport du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1911-1912;
  2. Approbation des comptes et décharge au Conseil d'administration et aux commissaires-vérificateurs. Fixation du dividende;
  3. Nomination de deux membres du Conseil d'administration, des commissaires-vérificateurs et de leur suppléant;
  4. Propositions individuelles.
- Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs déposent dès maintenant au bureau de la Société, où Messieurs les actionnaires peuvent en prendre connaissance.
- Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées jusqu'au 14 septembre, contre dépôt des actions au siège social.
- Bulle, le 29 août 1912.

1885

Le Conseil d'administration.

**LAVAGE  
CHIMIQUE**

**G<sup>DE</sup> TEINTURERIE  
DE MORAT S. A.**

Nettoyage des Gants, Boas, Plumes, Fourrures, etc.

Les plus hautes récompenses obtenues en Suisse.

- Dépôt à BULLE: Mme Waldmeyer, nouveautés.  
 » HAUTEVILLE: Mme Th. Zapf, boulangerie.  
 » BROC: Mme Sudan-Donzallaz, modes.  
 » VUADENS: Mme E. Dupasquier, modes.

**TEINTURE**  
en  
toutes nuances

On demande un apprenti  
**sellier-tapissier**

chez A. Oberson, Bulle. 1889

## Crédit Gruyérien, Bulle.

MM. les porteurs de parts de fondation du Crédit Gruyérien sont informés que l'Etablissement rachète les dits titres au cours de **fr. 100.— net.**

Prière de les présenter à la Caisse de l'Etablissement, à Bulle, ou les adresser par la poste. 1882

## BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE BULLE

Capital-actions: Fr. 1.000.000.—

Nous faisons à des conditions favorables des

### AVANCES DE FONDS

sur BILLETS à ORDRE ou en COMPTE-COURANT contre nantissement de titres, cautionnement ou hypothèque (gardance de dam).

ESCOMPTE d'effets de commerce. — ENCAISSEMENT de titres et de coupons échus. — Fourniture de chèques.

## Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves: 71,000,000.—

Nous bonifions actuellement sur

Carnets  
d'épargne **4**  $\frac{0}{0}$  sans limitation  
du montant.

**BANQUE POPULAIRE SUISSE, FRIBOURG**